

Travaux récents sur l'histoire de la population belge

Etienne Hélin

Citer ce document / Cite this document :

Hélin Etienne. Travaux récents sur l'histoire de la population belge. In: Annales de démographie historique, 1966. pp. 199-207;

doi : <https://doi.org/10.3406/adh.1967.935>

https://www.persee.fr/doc/adh_0066-2062_1967_num_1966_1_935

Fichier pdf généré le 18/07/2019

TRAVAUX RÉCENTS SUR L'HISTOIRE DE LA POPULATION BELGE

par E. HÉLIN

Rétrospective.

En 1963, à l'intention des participants au Colloque international de démographie historique, le Révérend P. Roger Mols dressait un inventaire détaillé de l'activité déployée depuis une vingtaine d'années dans ce secteur de la recherche. Il passait en revue les divers milieux scientifiques de Belgique où s'élabore cette production historique, les thèmes des publications et leur répartition entre les quatre principales périodes auxquelles les sources donnent accès. Il distinguait les monographies selon qu'elles traitaient de villages, de villes ou de régions plus étendues. Une copieuse bibliographie mettait le lecteur à même de s'orienter dans le labyrinthe des publications belges (1).

A quatre ans de distance, un bilan aussi solidement étayé garde son actualité. Nous adopterons donc ici des cadres chronologiques et topographiques (2) qui ont fait leurs preuves, nous bornant à tenir à jour une synthèse à laquelle il convient toujours de se référer. Même réduite à ces modestes dimensions, notre entreprise ne prétendra pas énumérer de manière exhaustive les œuvres qui, de près ou de loin, abordent l'histoire de la population belge. On les trouvera citées par dizaines sous les rubriques « Travaux généraux », « Vie économique et sociale », « Les villes et la vie urbaine » et « Les campagnes » de la *Bibliographie de l'Histoire de Belgique*, laquelle paraît dans la dernière livraison de chaque année de la *Revue belge de Philologie et d'Histoire*. Depuis longtemps sensibilisés aux problèmes démographiques, les auteurs ont, à partir de 1960, regroupé sous l'intitulé « Mouvement de la population » les publications qui en traitent, du moins pour la période 1789-1960. Hélas, de par l'ampleur même du dépouillement — 12 249 articles et livres cités avant 1959, 7 574 de 1959 à 1964 — les *Bibliographies* annuelles sont d'un maniement peu rapide. On aura donc recours aux trois volumes du Centre interuniversitaire d'Histoire contemporaine qui regroupent ce qui est paru sur l'histoire de Belgique des années 1789-1830, 1831-1865 et 1865-1914 (3). Les aspects démographiques

apparaissent aux chapitres « Histoire sociale » ; l'*index rerum* remédie à ce que certains classements ont de trop unilatéral.

Sources.

Durant la période pré-statistique, elles sont étroitement conditionnées par les techniques fiscales. C'est ce qui ressort de l'examen approfondi du cas de Boussoit-sur-Haine, localité hennuyère qui passe de 26 à 43 foyers entre 1444 et 1540. Le professeur M. A. Arnould fournit un nouvel exemple des ressources qu'offrent les fouages de la période bourguignonne lorsque leur interprétation est servie par une connaissance approfondie du contexte local et institutionnel (4).

De même, l'organisation ecclésiastique explique la genèse et les caractères de ces véritables relevés démographiques que sont les plus anciens registres paroissiaux (baptêmes, mariages, sépultures) et les autres listes de même nature (fiançailles, bans, confirmations, *status animarum*). Le Révérend P. Roger Mols apporte la preuve que ce sont des motifs d'ordre canonique ou pastoral qui ont présidé à leur élaboration ; il souligne le rôle décisif des réglementations diocésaines pour les trois siècles antérieurs au Concile de Trente et, à l'appui il invoque, des prescriptions synodales remontant au XIII^e siècle. En conclusion, il propose une définition des registres paroissiaux qui demeure compatible avec la diversité de leurs origines (5). Les problèmes méthodologiques prennent le pas sur la critique des sources lorsque le même auteur s'interroge sur la valeur des statistiques en histoire religieuse. Son article abonde en vues originales sur la notion de nombre chez les clercs ; il s'interroge sur la signification des effectifs de religieux ou de fidèles, ce qui l'amène à contester certaines interprétations de J. Toussaert, sur *Le sentiment religieux en Flandre* ; à maintes reprises, il invoque les registres paroissiaux (6). Par ailleurs ceux-ci n'ont fait l'objet d'examen que dans le cadre de deux agglomérations : Bruxelles et Liège (7).

Parmi les sources d'origine ecclésiastique, les évaluations de communiant, faites à l'occasion d'inspections décanales, sont depuis longtemps mises à profit par les historiens. Il s'en faut pourtant de beaucoup que leur valeur soit éprouvée. D'une enquête dans le doyenné d'Alost (Flandre orientale) où les visites se succédèrent de 1590 à 1763, il ressort en effet que ces relevés ne se font pas toujours nominativement et que les totaux sont entachés d'erreurs de transcription, voire fantaisistes. Là où ils résistent à l'examen, il apparaît :

1° que les évaluations de la seconde moitié du XVIII^e siècle méritent moins de crédit que celles du siècle précédent ;

2° que la proportion des communicants a tendance à croître au cours de la période envisagée. Tandis qu'avant 1650, elle varie de 60 à 55 %, après 1750 elle est de 66 à 75 % selon que les paroisses comptent plus ou moins de 1 000 habitants.

Il faut donc renoncer à un coefficient standard et nuancer les évaluations de la population globale en fonction des périodes et de l'importance des effectifs paroissiaux (8).

De 1795 à 1829, recensements, état civil et rapports administratifs viennent modifier l'information traditionnelle. Ils sont examinés, pour le département de la Dyle (auquel succédera la province de Brabant), par M. Ar. Cosemans qui montre au passage comment la mentalité statistique fut diffusée par les circulaires de Chaptal mais aussi combien les difficultés persistent : lacunes de l'état civil dans les mairies rurales jusqu'en l'an XII, imperfection des totaux calculés au début du régime hollando-belge (9).

La population, la superficie, la densité, les effectifs militaires des neuf départements belges en 1806, sont calculés par M. L. Preneel, dans un article que son titre ne signale pas assez à l'attention des démographes (10). *Mémoires statistiques* et chiffres de la série F20 y sont opportunément confrontés. Ce sont des archives départementales ou municipales que Mlle S. Vervaeck a mises à contribution pour son répertoire de sources sur l'histoire sociale du régime français (1794-1814). Très utile en ce qui concerne les listes de contribuables (les assujettis aux emprunts forcés ou à la patente, les Cent et Six-cents plus imposés), ce recueil ne donne qu'un aperçu des listes démographiques *stricto sensu* et ce pour les départements des Deux-Nèthes, de la Lys, de la Meuse-Inférieure (une seule ville : Saint-Trond) et de l'Escaut (11).

Au fur et à mesure que l'on avance dans le XIX^e siècle, les administrations multiplient les Rapports, Budgets, Statistiques et documents imprimés : cette profuse littérature vient d'être répertoriée sous les auspices du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine. L'index permet de se référer non seulement aux publications des grands recensements, mais *sub verbis* « Choléra », « Conscrits », « Mortalité », « Emigrants », « Vaccine », « Etat civil », « Fièvre typhoïde », « Hygiène publique », « Vagabondage », on retrouvera la trace d'une foule de brochures susceptibles d'intéresser le démographe (12).

Les villes.

Un réseau urbain particulièrement serré, une tradition historique bénéficiant encore de l'impulsion de Henri Pirenne, il n'en faut pas davantage pour comprendre la faveur dont jouit l'étude des villes belges. M. P. Margue évalue à 5 000 le nombre des habitants de Luxembourg au début du XIV^e siècle (12). Au point de vue démographique, *stricto sensu* c'est Louvain qui a fait l'objet des recherches les plus neuves. Mlle G. Van Houtte y a établi le diagnostic complet d'une crise de subsistances qui affecta le Nord-Ouest de l'Europe : celle de 1740. Comparaisons de mercuriales pour la période 1720-1755, mesures annonnaires, météorologie et troubles

sociaux, ces indices et bien d'autres encore sont mis à contribution pour éclairer dans ses moindres recoins la perturbation démographique. Paradoxalement la courbe des conceptions ne fléchit guère ; mais les mariages sont ajournés et la mortalité ne cesse de croître jusqu'en 1743. C'est plus tard encore que survient la recrudescence des abandons d'enfants et des naissances hors mariage (13). Cette dernière catégorie a été minutieusement examinée à Tongres où, sur 38 346 naissances s'échelonnant de 1567 à 1796, 1044 (= 2,7%) furent considérées comme illégitimes. Comme à Liège, leur pourcentage s'élève au cours des deux derniers tiers du XVIII^e siècle ; dans une proportion de 18%, les filles-mères sont étrangères et le milieu social des parents a pu souvent être déterminé (14).

Dans le cas de Chièvres, c'est à peine si on peut parler de ville. Ce petit centre administratif hennuyer végète depuis le XVII^e siècle. Il compte à peine un millier d'habitants à la fin des guerres de Louis XIV et s'il atteint les 2 115 habitants en 1798, c'est qu'il a été entraîné dans la croissance.

La composition sociale des populations urbaines médiévales peut être dosée avec maintes nuances alors même que les évaluations numériques demeurent hors d'atteinte. A Luxembourg, par exemple, les hommes de l'abbaye Saint-Maximin et les gens du comte, les bourgeois du Vieux Marché et les artisans membres des corporations, les échevins et les privilégiés apparaissent comme autant de groupes aux contours bien définis, longtemps avant que des listes d'assermentés du début du XIV^e siècle ne viennent fonder les premières hypothèses démographiques : 5 000 à 5 500 habitants à la veille d'une période de revers essayés dans le courant du XIV^e siècle (15).

Ailleurs d'excellents recensements ont sans doute été achevés mais comme ils ne sont plus conservés au complet, il faut extrapoler : Lierre (province d'Anvers) serait passé de 9 571 habitants en 1784 à 11 932 en 1816 (16) tandis qu'une des paroisses d'Audenarde (province de Flandre Orientale) aurait compté 2 161 âmes lors du *status animarum* de 1744. A vrai dire, le chiffre global importe moins ici que d'abondantes précisions récoltées en ce qui concerne la composition des ménages, le taux de natalité et l'âge des non-communiants (17). M. P. Bauwens vient de publier un fragment du mémoire qu'il lui a consacré : on y remarquera surtout la pyramide des âges (18).

A juste titre, ce sont les résultats socio-professionnels du recensement de janvier 1755 à Bruxelles qui ont surtout retenu l'attention de M. Jos. Verbeemen. La capitale des Pays-Bas compte alors 58 000 habitants, dont 53 000 sont exactement connus grâce aux 38 registres conservés. L'exédent féminin, la proportion d'enfants (< 12 ans), la composition des ménages, le nombre d'habitants par maison, ont pu être calculés avec précision (19). L'analyse démographique d'une autre ville, Liège, alors capitale d'une principauté épiscopale de l'Empire, a été recensée ici même par M. Marcel Reinhard(20).

Comme au cours des années précédentes, les registres d'admission à la bourgeoisie (*poortersboeken*) ont fait l'objet de toute une littérature (21) dont on souhaiterait qu'elle ne reste pas l'apanage des généalogistes. Pour se convaincre de son intérêt démographique, il suffira de parcourir l'article où M. J. Verbeemen traite de l'émigration au départ de Malines : après avoir patiemment dépouillé les *poortersboeken* de 106 villes, il a retrouvé la trace de 2001 de ses concitoyens dans 52 d'entre elles, ce qui le met en mesure de reconstituer les courants migratoires du XIV^e au XVIII^e siècle (22).

A l'époque contemporaine, on a beaucoup parlé de « villes tentaculaires » sans trop se préoccuper des modalités de leur attraction. Aussi deux articles récents sont-ils particulièrement bienvenus. Le premier exploite un registre d'ouvriers embauchés de 1818 à 1859 à Seraing, alors un des pôles d'attraction de l'agglomération industrielle liégeoise (23). Le second, décrit de 1830 à 1961, la croissance du « plus grand Bruxelles » dont nul n'ignore qu'elle se complique de redoutables déséquilibres économiques et linguistiques (24).

Les campagnes.

Les mouvements migratoires montrent à quel point les villes sont solidaires du plat-pays. Aussi la plupart des études consacrées à la population rurale se gardent bien de disloquer les ensembles démographiques. Tel est le cas pour le Métier de Furnes, à l'extrémité occidentale de notre pays, dont son historien, M. D. Dalle, ne cesse de comparer l'évolution avec celle d'autres villes et châtellenies rurales de la Flandre. Cet ouvrage, à peine sorti de presse au moment où fut imprimé le *Bilan* de 1963, s'impose à l'attention des historiens français. Non seulement il tire parti de dénombrements élaborés par les intendances royales ou les fonctionnaires du Directoire (25) mais surtout il se place sous le signe des campagnes de Louis XIV. Comptant près de 25 000 habitants vers 1640, la châtellenie en avait perdu les deux-cinquièmes en 1696 ; il fallut attendre 1760 pour retrouver le niveau de 1640. Ce ne sont là que les repères extrêmes d'une évolution infiniment plus complexe puisqu'elle tient compte des prix, des salaires et des fermages, des mouvements migratoires et surtout naturels. Plus de 250 pages de statistiques et de graphiques comptabilisent paroisse par paroisse et mois par mois les naissances, mariages et décès, ces derniers classés selon l'âge et le sexe.

Les résultats obtenus pour le Métier de Furnes à l'aide de dépouillements exhaustifs, M. P. Deprez se propose de les atteindre pour l'ensemble de la Flandre, en recourant à des méthodes nouvelles. Il s'agit toujours bien de la même croissance globale, celle du XVIII^e siècle. Mais ses rythmes — avant ou après 1740 — comme ses manifestations — distorsions entre villes et campagnes — ne s'éclairent que si l'on observe toute une gamme de variables démographiques : taux de natalité et de nuptialité, âge moyen au mariage, espacement

des naissances, fécondité des épouses en fonction de leur âge, relation mariage-naissances, mortalité des enfants et des adultes. Les données éparses déjà disponibles à ce propos sont commentées compte-tenu de ce que l'on sait par ailleurs du contexte économique et social, en particulier l'industrialisation précoce et la paupérisation des salariés dans la châtellenie du Vieux-Bourg (26).

Les autres études consacrées à des populations campagnardes sont des monographies villageoises. Dans la collection Histoire que patronne en mécène le Crédit Communal de Belgique, cinq d'entre elles ont été regroupées. La variété des sources locales et des points de vue retenus par chaque auteur n'en apparaît que mieux (27). L'exemple n'est pas resté isolé : des histoires locales qui réservent une place prépondérante aux phénomènes démographiques ont paru tant en Flandre (28) qu'en Limbourg (29), en Hainaut (30) et en Luxembourg (31). Dans cette dernière province, on estime que près de 5000 paysans ont quitté leur village à destination du Banat de Temesvar, reconquis sur les Turcs. Se fondant sur des listes retrouvées à Vienne, M. P. Hannick s'efforce de délimiter les zones les plus touchées par cette émigration un peu hâtivement qualifiée de « luxembourgeoise », de « mosellanne » d'« allemande » ou de « lorraine » par les historiens antérieurs (32).

Avant-postes et confins de la démographie historique.

S'il est déjà malaisé de faire état de toutes les publications récentes, que dire des prospections en cours ? Celles que rémunère le Fonds National de la Recherche Scientifique sont confiées à des licenciés ou à des docteurs ; elle se déroulent dans l'orbite d'une institution scientifique (séminaire, bibliothèque) ; elles réunissent donc le maximum d'atouts pour aboutir à des résultats d'envergure. A ces avant-postes de la recherche, citons MM. Werner Jonckheere et Claude Bruneel, tous deux de l'Université de Louvain, s'occupant respectivement de calculer la longévité en fonction des différences sociales (fin du XVIII^e — milieu du XX^e siècle) et la mortalité dans les campagnes brabançonnaises (XVII^e-XVIII^e siècles) tandis que Mlle Griet Marechal (Université de Gand) s'occupe du rôle des hôpitaux brugeois et accessoirement de la Peste Noire. Cette dernière continue à susciter les commentaires des historiens de l'économie : dans le Hainaut, où elle fut surtout virulente durant l'été 1349 et sévit surtout dans les châtellenies d'Ath et de Maubeuge, M. G. Sivery observe la dévaluation des rentes en blé due au copte ainsi qu'une hausse des salaires de l'ordre de 300% (33). Quant aux hôpitaux, leurs archives permettent, à Malines, de suivre la régression de la lèpre (1492-1677) ; et à Liège, de chiffrer le rapport entre personnel hospitalier, malades hospitalisés et population citadine (34). La récente publication d'*Annales* de la Société belge d'histoire des hôpitaux stimulera les recherches dans une direction où l'interprétation des statistiques est délicate (35).

Bien que s'inspirant des méthodes éprouvées par l'I.N.E.D., l'enquête de génétique humaine menée en Belgique ne remonte pas au-delà de 1918(36) ; de sorte qu'historiens et démographes y chercheront en vain les perspectives qui leur rendaient si suggestifs les articles du Dr Jean Sutter ; d'autres travaux poursuivis à l'Institut Bunge à Anvers postulent l'étude systématique des familles et des isolats où se perpétuent les hérédodégénérescences.

Au degré zéro de la mobilité sociale que représente l'isolat de jadis, s'oppose la migration transocéanne. M. J. Everaert, à qui l'on doit déjà un article sur le trafic négrier nantais de 1763 à 1792 (37), retrouve à présent les traces des marchands flamands installés au xvii^e siècle dans la péninsule ibérique et ses colonies. De 1830 à 1844, 30 000 émigrants, pour la plupart Flamands et Hennuyers, quittèrent notre pays ; les deux-tiers s'installèrent en France ; le courant à destination des Etats-Unis s'amorce à peine (1355 indiv.) (38).

La description des migrations plus contemporaines semble être devenue une spécialité des géographes (39) auxquels on doit, outre d'admirables planches de l'*Atlas de Belgique* (40) toute une série d'études sur l'évolution démographique (41). D'autre part, la revue d'urbanisme *Habiter* (42) a naguère publié des recueils d'articles sur l'évolution du logement dans les agglomérations. Les économistes et les sociologues, souvent indifférents au « long terme », braquent le plus clair de leur attention sur les années d'après guerre. De trop rares travaux rompent avec cette habitude : ils concernent la nuptialité (43) et les incidences de l'industrialisation (44).

Perspectives.

Une production abondante et diversifiée, un engouement de plus en plus marqué parmi les historiens de métier, suffisent-ils pour accorder à notre démographie rétrospective un *satisfecit* qui tiendrait lieu de conclusion ?

Que nombre d'efforts individuels ne méritent que des éloges ne doit pas nous donner le change quant à une carence manifeste de l'organisation collective.

Sur le plan matériel d'abord. Au moment où sont subsidiées les premières et coûteuses expériences d'exploitation mécanographique des recensements anciens, on serait mal venu de se plaindre de la parcimonie dans l'attribution des crédits. Mais combien d'autres pactoles s'engloutissent en manifestations éphémères alors que tant de fonds d'archives restent sans inventaire et tant de pièces d'un intérêt démographique capital deviennent illisibles faute d'avoir été restaurées en temps utile. D'aucuns espèrent que la récente création de dépôts d'arrondissement fera éclore des vocations d'historiens du « bon vieux temps ». En attendant, le problème crucial de la conservation des archives contemporaines n'a toujours pas

reçu les solutions d'ensemble répondant aux exigences de la recherche scientifique. Et qui peut croire encore que la dislocation de séries homogènes est de nature à favoriser le traitement automatique de l'information qui d'ores et déjà a pris le relai des méthodes artisanales ?

L'éparpillement des sources et de la documentation s'aggrave encore du fait d'un particularisme érigé en système. Dans un petit pays de plus en plus divisé par une « frontière » linguistique, historiens et géographes, économistes et sociologues s'intéressent à la démographie chacun à leur manière. Il se crée une sorte de *no man's land* où ne s'aventurent ni les historiens, qui s'arrêtent à 1846 (date du 1^{er} recensement vraiment moderne), ni leurs collègues des sciences humaines, lesquels s'accommoderaient assez d'un univers qui commence en 1945. Pas de contacts autres que ceux qui résultent d'initiatives individuelles ; pas de centre interuniversitaires qui répartirait les tâches entre les diverses Facultés du pays ; pas de suggestions en vue d'assurer un ordre de priorité et la comparabilité des résultats. Ces lacunes n'étaient guère ressenties au temps où chaque spécialité prospérait dans un superbe isolement ; elles risquent de prendre les historiens au dépourvu en ces années où s'élabore une politique scientifique qui imposera tôt ou tard les impératifs de sa programmation.

Avouons enfin que la démographie historique n'a pas non plus trouvé, dans notre pays, l'audience que lui méritent les résultats déjà obtenus. Réduite à la portion congrue dans l'enseignement moyen, l'Histoire y est déjà victime de programmes démentiels : il n'est pas question de les surcharger d'une discipline supplémentaire avec tout ce qu'elle implique de connaissances nouvelles (vocabulaire, définitions, lectures de cartes et de graphiques). Les perspectives s'annoncent meilleures dans les Facultés de Philosophie et Lettres mais les réformes à l'étude depuis des années s'y font toujours attendre. Quant au F.N.R.S., s'il accorde ses subsides à maints jeunes chercheurs, il n'a pas à se soucier de leur public. Or celui-ci s'est raréfié au fur et à mesure que s'étiolaient les sociétés provinciales d'histoire et que s'éteignait la race des érudits locaux et des amateurs lettrés. Parfois un certain regroupement s'opère à l'échelon national, Tel n'est pas le cas en Belgique où la Section de la Commission Internationale de Démographie Historique, fort active de 1947 à 1963, est depuis lors tombée en léthargie. Voués à des tâches plus absorbantes, les savants n'éprouvent plus le besoin de multiplier séances et rencontres. Mais les débutants qui commencent à orienter leurs recherches en viennent, eux, à s'interroger sur l'intérêt d'une spécialité qui les condamnerait au soliloque.

Incertaine quant à la conservation de ses sources, quant à l'organisation du travail et quant à son rayonnement, la démographie historique en Belgique est moins assurée dans ses démarches

que ne le donnerait à penser la simple considération des listes bibliographiques.

Etienne HÉLIN.
Liège, juin 1966.

NOTES

(1) Roger MOLS, *Bilan d'ensemble des recherches de démographie historique en Belgique depuis une vingtaine d'années*, dans *Actes du colloque international de démographie historique, Liège 18-20 avril 1963*, Paris, M.-Th. Genin, 1965, pp. 121-153.

(2) Cadres chronologiques : depuis l'apparition des premiers dénombrements (xiv^e siècle) jusqu'au recensement de 1846. Adversaire des césures imposées par le hasard des décisions administratives, nous réserverons une place aux travaux qui traitent de la période contemporaine dans son ensemble et des régions — le Luxembourg par exemple — qui furent historiquement liées à la Belgique.

(3) Paul GÉRIN, *Bibliographie de l'histoire de Belgique 1789-1831*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1960, 430 p. ; Solange VERVAECK, *Idem, 1831-1865, ibid.*, 1965, 303 p. ; J. DE BELDER et J. HANNES, *Idem, 1865-1914, ibid.*, 1965, 301 p.

(4) Maurice-A. ARNOULD, *L'incidence de l'impôt sur les finances d'un village [...] 1400-1555*, dans *Contributions à l'histoire économique et sociale*, t. I, Bruxelles, Inst. de Sociologie, 1962, tabl. p. 39-105 ; dénombrements et liste d'habitants aux pages 89-98.

(5) Roger MOLS, *Les origines pastorales de quelques relevés démographiques dans Studi in onore di Amintore Fanfani*, tome V, Milan, A. Giuffrè, 1962, p. 437-461.

(6) Roger MOLS, *Emploi et valeur des statistiques en histoire religieuse*, dans *Nouvelles revue théologique*, tome LXXXVI, Louvain, 1964, p. 388-410.

(7) Claire DICKSTEIN-BERNARD, *Les registres de baptêmes, mariages et décès antérieurs à 1796 conservés aux Archives de la Ville de Bruxelles*, Bruxelles, 1962, 53 p. ; Etienne HELIN, *Les registres aux baptêmes des paroisses liégeoises. Note sur leur interprétation*, dans *L'Intermédiaire des généalogistes*, n° 100, Bruxelles, 1962, p. 187-195.

(8) Cf. chiffres plus rigoureux pour 35 paroisses totalisant 89 185 habitants en 1634-1639, dans E.H.J. DE BROUWER, *Het belang van de kommunikantencijfers en de verhouding ervan tot de bevolking [...]*, dans *Koninklijke Zuidnederlandse, Maatschappij voor Taal-en Letterkunde en Geschiedenis. Handelingen*, tome XVII, Audenarde, 1963, p. 67-80.

(9) Ar. COSEMANS, *Volkstellingen, burgerlijke stand en memoires in Brabant onder het Franse Regime en in het Verenigd Koninkrijk [...]*, *ibidem*, p. 47-66.

(10) Louis PRENEEL, *Bonaparte, le Concordat et les nouveaux diocèses en Belgique*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, tome LVII, Louvain, 1962, p. 871-900.

(11) Solange VERVAECK, *Enkele bronnen uit de Franse tijd. Hun belang voor de sociale geschiedenis*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1962, 108 p. Travail analogue pour la ville de Gand par Roger DELBAERE, *Enkele bronnen voor de sociale geschiedenis te Gent in de XIX^e eeuw (1794-1914)* dans *Handelingen van de Maatschappij voor geschiedenis [...]*, nouvelle série tome XVI, Gand, 1962, p. 41-75 ; recensements et registres paroissiaux y sont cités aux pages 41-45.

Le Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine vient de publier une